

CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
(2023-2024) 9 AVRIL 2024

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue le **9 avril 2024** à **19 h**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, situé au 50, boul. Taschereau, à la Prairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS, mesdames et messieurs :

Kathlyn Morel, directrice générale

LES ADMINISTRATEURS DU CA :

Mélanie Bernier Administratrice - Professionnel non enseignant
Caroline Bohémier – Administratrice - Personnel d'encadrement
Patrick Boucher – Vice-président – Administrateur - District no 1
Carole Champagne – Administratrice non-votante - Personnel d'encadrement
Yury Fesko – Administrateur - District no 3
Alexandre Guérin – Administrateur – Enseignants
Stéphanie Hautot – Administratrice – Directions d'établissement
Denis Lefebvre – Administrateur – District no 2
Alexa Love-Tremblay administrative 18-35 ans
Gilles Montreuil – Président – Administrateur - District no 5
Valérie Roy – Administratrice – Communautaire, sportif, culturel
Ian Venne – Administrateur - Personnel de soutien

ET

Daniel Bouthillette, directeur général adjoint
Stéphane Brault, directeur général adjoint
France D'Aoust, directrice du Service des ressources financières
Christian Duval, directeur général adjoint
Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

EN VIDÉOCONFÉRENCE :

Amélie Guay – Administratrice – Municipal, santé, services sociaux

ABSENCE(S) :

François Achim – Administrateur – District no 4
Nicholas St-Jacques – Administrateur – Finances, comptabilité, RF et RM

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENCE

M. Gilles Montreuil, président, ouvre la séance à 19 h.

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, confirme que le quorum est constaté.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Denis Lefebvre, administrateur, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CA-2024-04-09-304 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 16 JANVIER 2024 ET CELUI DU 15 FÉVRIER 2024

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 16 JANVIER 2024
M. Yury Fesko, administrateur, propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 janvier 2024.

CA-2024-04-09-305 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 15 FÉVRIER 2024
M^{me} Caroline Bohémier, administratrice, propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 février 2024.

CA-2024-04-09-306 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

5. PAROLE AU PUBLIC

Sont présents à la rencontre :

- M^{me} Josée Blain, vice-présidente, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP);
- M. Maxime Deveau, candidat au poste d'administrateur de la communauté;
- M^{me} Marie-Ève Gadbois, Membre de l'exécutif de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation (FPPE);
- M^{me} Martine Provost, présidente, Association des professeurs de Lignery (APL).

6. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

7. DÉCISIONS

7.1 PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACE 2025-2035 - ADOPTION

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 272.6 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le centre de services scolaire adopte annuellement la planification de ses besoins d'espace;

CONSIDÉRANT le règlement de délégation de pouvoirs du CSSDGS qui établit que le conseil d'administration adopte la planification des besoins d'espace (# 243);

CONSIDÉRANT le règlement de délégation de pouvoirs du CSSDGS qui établit que le conseil d'administration approuve annuellement la liste des projets à caractère physique (maintien, agrandissement et construction) (# 249);

CONSIDÉRANT les orientations de la Politique d'organisation scolaire du CSSDGS;

CONSIDÉRANT que la prévision des besoins d'espace 2025-2035 a été ajustée afin de considérer la croissance démographique des secteurs ainsi que le déploiement de la maternelle 4 ans à temps plein;

CONSIDÉRANT les informations sur le développement domiciliaire et les avis sur le projet de planification des besoins d'espace 2025-2035 reçus des villes, municipalités et municipalités régionales de comté, conformément aux articles 272.3 et 272.5 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que le CSSDGS est en attente de l'approbation du ministre de l'Éducation pour les besoins d'espaces soumis à la planification des besoins d'espace 2024-2034, comme le prévoit l'article 272.8 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que les besoins en espace identifiés par la prévision des besoins d'espace 2025-2035 ne requièrent pas de terrains additionnels à ceux identifiés à la planification des besoins d'espace 2024-2034;

CONSIDÉRANT les réponses des villes et municipalités lors du processus de consultation et d'approbation de la planification des besoins d'espace 2024-2034;

IL EST PROPOSÉ PAR, M^{me} Valérie Roy, administratrice,

- que les membres du Conseil d'administration adoptent la planification des besoins d'espace 2025-2035, comme déposé sous la cote 7.1b.

CA-2024-04-09-307 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DE SES IMMEUBLES – ADOPTION.

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoyant l'adoption annuelle du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2024-2027), conformément aux articles 179 et 193 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que cette consultation s'est déroulée du 11 janvier 2024 au 29 mars 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Venne, administrateur,

- d'adopter le Plan triennal (2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027) de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries;
- d'émettre la liste des établissements du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année 2024-2025;
- de délivrer, pour l'année 2024-2025, un acte d'établissement à chacun des établissements scolaires, le tout conformément au document déposé en annexe sous la cote 7.2c.

CA-2024-04-09-308 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.3 AVIS D'INTENTION – MODIFICATION D'ORDRE D'ENSEIGNEMENT - ADOPTION

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques actuelles du ministère de l'Éducation pour les municipalités de Châteauguay, Léry et Mercier;

CONSIDÉRANT le développement domiciliaire projeté par les trois municipalités;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle du préscolaire, du primaire et du secondaire et les besoins en espace identifiés et reconnus au primaire pour les secteurs de Châteauguay, Léry et Mercier;

CONSIDÉRANT la planification des besoins d'espace du CSSDGS;

CONSIDÉRANT la Politique d'organisation scolaire du CSSDGS;

CONSIDÉRANT la reconstruction avec agrandissement de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré à Châteauguay et la capacité d'accueil de cette école;

CONSIDÉRANT la nécessité de relocaliser l'ensemble des services de l'école primaire Saint-Jude à compter de l'année scolaire 2025-2026 pour permettre la réalisation du projet de reconstruction avec agrandissement de cette école autorisé par le ministère de l'Éducation;

CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
(2023-2024) 9 AVRIL 2024

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

- CONSIDÉRANT l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école;
- CONSIDÉRANT l'échéancier de consultation proposé;
- CONSIDÉRANT les travaux réalisés lors des séances de travail du conseil d'administration des 9 janvier 2024 et 2 avril 2024;
- IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Valérie Roy, administratrice,
- d'adopter le présent avis d'intention afin de modifier l'ordre d'enseignement dispensé à l'école Gabrielle-Roy pour en faire une école qui offrira l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire à compter du 1er juillet 2025.
 - de mandater M. Gilles Montreuil, président du conseil d'administration, ainsi que M. Patrick Boucher, vice-président du conseil d'administration, d'assister à l'assemblée publique de consultation, comme prévu à l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*.

CA-2024-04-09-309 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 7.4 REGROUPEMENT D'ACHATS – ASSURANCE DES BIENS - AUTORISATION**
M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.
- CONSIDÉRANT que chaque centre de services scolaire peut contracter une assurance, conformément à l'article 270 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années, le CSSDGS participe au regroupement des centres de services scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances;
- CONSIDÉRANT que l'expérience d'achat regroupé a été avantageuse pour le CSS;
- CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux de regrouper dans un seul regroupement, le regroupement de l'Est-du-Québec, d'Estrie-Montérégie et celui des Mille-Îles et de Laval;
- CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke a accepté de représenter les centres de services scolaires membres du regroupement auprès de la firme de conseillers en gestion de risques **Gestion Turcot & Associés Inc.**
- CONSIDÉRANT qu'il serait dans l'intérêt du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries d'adhérer à ce nouveau regroupement d'achats d'assurances;
- CONSIDÉRANT que le contrat d'assurance de biens du CSSDGS expirera le 30 juin 2024;
- CONSIDÉRANT les dispositions de la politique d'acquisition du CSS qui favorisent le processus d'achat regroupé;
- IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Caroline Bohémier, administratrice,
- d'adhérer au nouveau regroupement composé de l'Est-du-Québec, d'Estrie-Montérégie des centres de services scolaires des Mille-Îles et de Laval pour le renouvellement de ses assurances à partir de l'année 2024-2025;

- de mandater la firme **Gestion Turcot & Associés Inc.** pour procéder à un appel d'offres public pour le renouvellement de la couverture d'assurances de dommages;
- de mandater le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke pour réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à ce centre de services scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celui-ci pour le présent mandat;
- de s'engager à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme **Gestion Turcot & Associés Inc.**, soit,
- d'octroyer un contrat de services d'assurances de dommages d'une durée de 3 ans, soit 1 an ferme et 2 années d'option avec la ou les firme(s) déterminée(s) à la suite d'un appel d'offres public pour l'ensemble des centres de services scolaires participant au regroupement.

CA-2024-04-09-310 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.5 APPEL D'OFFRES PUBLIC – SERVICES PROFESSIONNELS DE VÉRIFICATION EXTERNE – AUTORISATION

M^{me} France D'Aoust, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le règlement de délégation de pouvoirs no 185 du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) et l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), il revient au conseil d'administration de nommer un vérificateur externe qui produit un rapport de vérification sur les opérations financières du centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat pour services d'auditeurs indépendants et de consultation en fiscalité avec la firme **Brunet Roy Dubé CPA** se termine le 28 janvier 2025;

CONSIDÉRANT qu'à la fin du présent contrat, les états financiers du CSSDGS auront été vérifiés par la même firme pour six années consécutives, soit depuis 2018-2019;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Mélanie Bernier, administratrice,

- de sonder le marché en autorisant le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries à déclencher un appel d'offres public pour ses services professionnels de vérification externe.

CA-2024-04-09-311 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.6 MODIFICATION À LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES ET DES HORS CADRES 2023-2024 – ADOPTION

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT [le règlement concernant la Délégation de pouvoirs](#) (R.10-1) qui prévoit que le conseil d'administration doit adopter annuellement la structure administrative des cadres et des hors cadres des services administratifs (p.11-ligne 100);

CONSIDÉRANT les règles d'allocation des ressources adoptées par le comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT que l'Association des cadres des services scolaires du Québec a été consultée;

CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
(2023-2024) 9 AVRIL 2024

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

CONSIDÉRANT que la proposition déposée tient compte des commentaires reçus.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Denis Lefebvre, administrateur,

- d'adopter la structure administrative des cadres et des hors cadres des services administratifs 2023-2024 modifiée telle que déposée sous la cote 7.6a.

CA-2024-04-09-312 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**7.7 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES DIRECTIONS ET DIRECTIONS ADJOINTES
DES ÉTABLISSEMENTS 2024-2025 - ADOPTION**

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT [le règlement concernant la Délégation de pouvoirs](#) (R.10-1) qui prévoit que le conseil d'administration doit adopter annuellement la structure administrative des directions et directions adjointes d'établissement (p.11-ligne 100);

CONSIDÉRANT les règles d'allocation des ressources adoptées par le comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT que l'Association des directrices et directeurs d'établissement de Champlain a été consultée;

CONSIDÉRANT que la proposition déposée tient compte des commentaires reçus.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Venne, administrateur,

- d'adopter la structure administrative des directions et des directions adjointes des établissements 2024-2025 telle que déposée sous la cote 7.7b.

CA-2024-04-09-313 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8 INFORMATIONS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

8.1 RÉVISION BUDGÉTAIRE – DÉPÔT

Mme France D'Aoust, directrice du Service des ressources financières, présente un état de situation en lien avec la révision budgétaire.

8.2 CALENDRIER DES RENCONTRES 2024-2025 CA – STCA

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, donne des informations aux administrateurs en lien avec le calendrier des rencontres 2024-2025 pour les séances du conseil d'administration ainsi que pour les rencontres de travail (STCA).

9 REDDITION DE COMPTES

10 INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

10.1 ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS STRATÉGIQUES ANNUELS 2023-2024

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale, présente l'état d'avancement des projets stratégiques annuels 2023-2024.

10.2 SUIVI DES PLAINTES DU PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE

M. Stéphane Brault, directeur général adjoint, présente un état de situation relatif au suivi des plaintes du protecteur national de l'élève.

10.3 ÉCLIPSE SOLAIRE DU 8 AVRIL 2024

Mme Kathlyn Morel, directrice générale, présente une synthèse des activités effectuées dans les établissements scolaires en lien avec l'éclipse solaire.

M. Patrick Boucher, vice-président, remercie le CSSDGS pour la décision d'avoir maintenu les établissements scolaires du CSSDGS ouverts pour l'éclipse solaire. Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée!

11 RETOUR DES COMITÉS STATUTAIRES

- **Comité de gouvernance et éthique :**
M. Denis Lefebvre, président du comité de gouvernance et éthique, présente une synthèse des travaux effectués par le comité lors des dernières rencontres.
- **Comité des ressources humaines :**
M. Stéphane Brault, directeur général adjoint et membre du comité des ressources humaines, fait état des sujets discutés lors de la dernière rencontre.
- **Comité de vérification :**
M^{me} Caroline Bohémier, administratrice et membre du comité de vérification, présente une synthèse des travaux effectués lors des dernières rencontres.
M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, complète avec les résultats d'évaluation relatifs à la conformité.

12 LEVÉE DE LA SÉANCE

M. Denis Lefebvre, administrateur, propose la levée de la séance, à 20 h.

CA-2024-04-09-314 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Président

Secrétaire générale

NM/ng/vt